L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
gérant, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
DIMANCHE 31 DECEMBRE 1882.

BULLETIN ARTISTIQUE.

Nous avons lutté quatre années pour la défense du droit de souveraineté, et nous avons été battus, glorieusement sans nul doute, mais battus enfin. Grâce à cette défaite qui, sur le terrain moral, vaut la victoire de nos ennemis d'autrefois, il ne nous reste que la foi dans le principe si vaillamment défendu, que la nostalgie de cette souveraineté. Nous y avons renoncé provisoirement tout au moins; nous ne l'aimons plus que platoniquement. Voilà pour les grands. Mais je sais une autre souveraineté—apanage des petits celle-là—qui jusqu'ici n'a pas été niée, et qui recruterait vite de nombreux et intrépides soldats, si l'on y voulait toucher. *Noli me tangere, ne me touchez pas!* telle est la devise de ses adhérents. Et la jeune garde opposerait des résistances inattendues si l'on s'avisait de porter atteinte à ses droits. Je veux parler de cette souveraineté qui commence et finit au Jour de l'An. Elle est courte, vous le voyez, donze ou quinze heures à peine; mais il faut se courber devant sa loi, devant sa légitimité que les générations successives se transmettent intactes.

Dans mon dernier bulletin je parlais de LA NOEL et du bonheur qu'elle vaut à l'enfance que le sort n'a pas complètement déshéritée. Le JOUR DE L'AN, au sein des populations catholiques et latines, est bien autre chose encore. A cette date chaque enfant est bien un souverain; et si vous niiez cette royauté éphémère, vous soulèveriez promptement de très bruyantes protestations: une autre Sécession surgirait contre les novateurs, et tous ces petits rois ainsi attaqués donneraient fort à faire. Mais Dieu merci! si prosaïque et si négateur que soit notre temps, personne ne songe à renverser cette royauté qui fournit toute sa carrière entre un lever et un coucher de soleil. Le Jour de l'An les enfants restent les seuls maîtres, et, quand on a la bonne fortune de le pouvoir, on cède avec joie à toutes les fantaisies de ces chers petits tyrans.

Nous causions, l'autre jour, de la veille de Noël—de cette nuit, dite de Réveillon, où cependant les bambins gagnent le lit plus tôt que jamais d'ordinaire; je vous rappelais ces bas suspendus au chevet, ces souliers s'allongeant devant la cheminée, comme des tirelires attendant la réponse et la munificence du Bon Dieu, ou Bon Dieu sans cesse prodigue et auquel on donne si peu pourtant. Je vous faisais voir ces mitaines immitoufiés, blottis dans leurs lits, se prenant de lutte avec le sommeil, s'évertuant à demeurer éveillés pour entretenir la main bénie qui vient garnir souliers et bas, et cédant enfin au sommeil, sans avoir pu surprendre cette main qui vient demeurer dans l'ombre, dans l'inconnu.

Dans la nuit du 31 décembre, cette d'aujourd'hui même, l'enfant est aussi agité par ces émotions qui resteront parmi les plus douces de sa vie, quoiqu'elle soit. Si comme dans la poétique et sainte nuit de Noël, il ne veille pas pour attendre la venue du visiteur qui ne se manifeste qu'à cette date, le coubat avec l'envie de dormir n'en est pas moins ardent. En effet tout à l'heure, il rêve aux réalités de demain; il répète encore et encore le *Compliment* que dans quelques heures il ira dire aux aimés. Il veut se mettre en garde contre les défaillances de mémoire, et si vous aviez l'oreille bien fine, si vous coutchiez, vous entendriez le petit comédien faire sa dernière répétition, sa répétition générale, et s'exercer aux intonations qui pourront le mieux surprendre, charmer maman, papa et les grands parents. Un virtuose en raccourci, soit; mais un vrai virtuose et qui en dépensera plus qu'autrefois aussi il balbutia devant les siens un *compliment* tout plein de caresses, et que maintenant hélas! il n'est plus pour lui de *compliment* à apprendre, rance qu'il est, plus d'êtres chers pour l'entendre... Aujourd'hui Bébé lepauvre a froid, a faim; ce matin, peut-être, au souvenir du *compliment* des jours passés, il aura adressé sa *Lettre au Bon Dieu*. Eh bien! remplacez pour lui le Bon Dieu, répondez à cette lettre, répondez-y par le nécessaire, qui instantanément, réchauffera des membres glacés et apaisera la faim. Cette étrenne-là est de celles dont le souvenir réjouit l'âme.

C'est demain que revient cette journée bénie, et j'en évance la venue en présentant à mes lecteurs ma meilleure vœux. Qu'ils soient largement payés de la patience et de l'indulgence qu'ils prodiguent en lisant mes bulletins, qui s'en vont si souvent à vau l'eau, et que chaque samedi j'entame presque toujours sans savoir le premier mot que j'écrirai, me demandant par quelle tangente je me déroberai. Qu'eux aussi découvrent leur terre de Cocagne; et, là découverte achevée, qu'ils songent à leur *bulletineur ordinaire*, et lui envoient un *free through ticket* qui lui permette de les y rejoindre.

On me pardonnera, je l'espère, tout ce verbiage; à la veille du Jour de l'An, j'ai eu comme des visions d'antrefois et je n'ai pu me défendre d'en parler.

Et puis, la tâche du critique, ici, est la plupart du temps fort ingrate. Entretenir un même public des mêmes artistes et des mêmes ouvrages est un travail au quel les plus riches suffisent difficilement; juger des trances d'un pauvre tel que votre serviteur. Le Jour de l'An était un sujet tout indiqué; je n'ai pas voulu en négliger l'aubaine.

J'ai suivi fort irrégulièrement, cette semaine, les représentations de l'Opéra. Donc le thème sur lequel écrire des variations est plus que jamais rare.

Mémorons j'ai *Les Huguenots*, et je crois vraiment qu'avec le moindre brin d'imaginative on trouverait toujours à écrire sur cette partition. Musique du présent, musique de l'avenir, chef-œuvre de tous les temps. Quelles inspirations au chant, quel génie mélodique! Que de puissance à l'orchestre; quelle connaissance des timbres; quel merveilleux emploi, quelle prestigieuse fusion des instruments! Ce sont là des voix aussi, dont le langage a un sens précis, dont il n'est fait usage qu'à leur place; qui concourent avec une éloquence superbe à la marche, au développement de l'œuvre dont la continuité et l'unité sont la préoccupation constante de Meyerbeer, que j'ai déjà appelé le Shakespeare du drame lyrique, et qui me paraît mériter mille fois ce glorieux baptême.

On a dit souvent et avec raison que Meyerbeer avait été admirablement servi par le libretto assurément très scénique des *Huguenots*. Je le concède. Néanmoins il ne faudrait pas abuser d'une phrase toute faite, d'une opinion stéréotypée, clichée, acceptée de confiance, mais qui demanderait peut-être une réserve.

On cite, par exemple, Marcel comme un personnage admirablement campé. Allons donc! jamais au contraire, dans lou et celui que l'on fête ainsi et ceux qui le fêtent. Et dans ce roi et dans le premier ministre qui est à ses côtés Bébé reconnaît Papa Noël et Santa Claus. Le prestige se prolonge, l'enfant, trop fortement tenté, est sur le point de faiblir, de céder à la séduction, de porter enfin la dent à l'un de ces habitants de Cocagne, dont on mangerait, en effet, quand un premier rayon de soleil, filtrant à travers sa moustiquaire, le réveille en sursaut, les lèvres encore mouillées, tant l'eau lui en est venue à la bouche.

Et quel réveil! Le songe était merveilleux—un conte de fée, cela est vrai—mais la réalité de tout à l'heure aura bien des ravissements aussi.

Et voici que l'enfant s'est prestement habillé—tout battant neuf—il est entré dans la chambre des parents qui jouent leur rôle, qui feignent de dormir, et il les éveille. Alors après ce baiser du Premier de l'An, ce baiser qui a quelque chose de plus tendre que les autres, et de solennel aussi, car il vous mouille les yeux, en même temps qu'il vous met un doux sourire aux lèvres, après ce baiser, dis-je, l'enfant entame le fameux *Compliment* tant répété entre deux draps, et s'il y balbutie, si même il y barbotte parfois, ne vous en étonnez pas trop. La leçon est parfaitement sue, mais voilà que ces diables de jouets, dont les tons chands, éclatants réjouissent là-bas, distraient invinciblement le petit parleur, et rompent de ci de là son monologue.

Et cependant ces jouets, qui causent des distractions si marquées à la grande scène du *Compliment*, ces jouets n'auront pas longue vie; bientôt on voudra savoir ce qu'ils renferment dans leurs profondeurs, bientôt on les éventrera, on les amputera, on les décapitera, on les mettra en pièces, mais qu'importe! on satisfaira de ces lecteurs ma meilleure vœux. Qu'ils soient largement payés de la patience et de l'indulgence qu'ils prodiguent en lisant mes bulletins, qui s'en vont si souvent à vau l'eau, et que chaque samedi j'entame presque toujours sans savoir le premier mot que j'écrirai, me demandant par quelle tangente je me déroberai. Qu'eux aussi découvrent leur terre de Cocagne; et, la découverte achevée, qu'ils songent à leur *bulletineur ordinaire*, et lui envoient un *free through ticket* qui lui permette de les y rejoindre.

On me pardonnera, je l'espère, tout ce verbiage; à la veille du Jour de l'An, j'ai eu comme des visions d'antrefois et je n'ai pu me défendre d'en parler.

Et puis, la tâche du critique, ici, est la plupart du temps fort ingrate. Entretenir un même public des mêmes artistes et des mêmes ouvrages est un travail au quel les plus riches suffisent difficilement; juger des trances d'un pauvre tel que votre serviteur. Le Jour de l'An était un sujet tout indiqué; je n'ai pas voulu en négliger l'aubaine.

J'ai suivi fort irrégulièrement, cette semaine, les représentations de l'Opéra. Donc le thème sur lequel écrire des variations est plus que jamais rare.

Mémorons j'ai *Les Huguenots*, et je crois vraiment qu'avec le moindre brin d'imaginative on trouverait toujours à écrire sur cette partition. Musique du présent, musique de l'avenir, chef-œuvre de tous les temps. Quelles inspirations au chant, quel génie mélodique! Que de puissance à l'orchestre; quelle connaissance des timbres; quel merveilleux emploi, quelle prestigieuse fusion des instruments! Ce sont là des voix aussi, dont le langage a un sens précis, dont il n'est fait usage qu'à leur place; qui concourent avec une éloquence superbe à la marche, au développement de l'œuvre dont la continuité et l'unité sont la préoccupation constante de Meyerbeer, que j'ai déjà appelé le Shakespeare du drame lyrique, et qui me paraît mériter mille fois ce glorieux baptême.

On a dit souvent et avec raison que Meyerbeer avait été admirablement servi par le libretto assurément très scénique des *Huguenots*. Je le concède. Néanmoins il ne faudrait pas abuser d'une phrase toute faite, d'une opinion stéréotypée, clichée, acceptée de confiance, mais qui demanderait peut-être une réserve.

On cite, par exemple, Marcel comme un personnage admirablement campé. Allons donc! jamais au contraire, dans bien des détails, figure ne fût plus fausse. Mais ce vieux serviteur, il est ce qu'on appelle, en langage vulgaire, un crampon. On le rencontre partout, et le chappau sur la tête quand tous les maîtres sont déconverts. Au lieu de servir au déjeuner de Nevers, il y chante, et vous savez quoi? des couplets fort peu amiables pour les convives catholiques.

Raoul est en appétit, en superbe dispositions, et le farouche domestique vient lui enlever les morceaux de la bouche, en lui chantant que Dieu veut qu'on "évite le festin le plus." Et Raoul avale cela au lieu des succulentes choses dont est pourvue la table de Nevers..... en carton, il est vrai.

Raoul est en bonne fortune, un rendez-vous lui vient par l'intermédiaire d'Urbain, on lui bande les yeux [on n'a jamais su pourquoi] ce qui indique qu'il y a ici grande discrétion à observer. Marcel ne s'en inquiète point; il suivrait volontiers son maître dans cette aventure galante. Que dis-je? il l'y suit, et tout à l'heure, le chef toujours couvert, il prendra part, lui simple laquais, au serment prêté par les gentilshommes devant la reine de Navarre. Plus tard il portera un cartel à St. Bris. Voyez-vous d'ici, dans la vie réelle, et surtout celle d'alors, l'accueil qui serait fait à un défi transmis par un domestique etc. Oui, je le maintiens, Marcel, qui rentre dans Paris avec la reine et Raoul, est un crampon, un gêneur.

Nevers, lui, est un singulier homme à bonnes fortunes, qui se laisse ballotter sotte les caprices de Valentine, et revient à elle, dont il a subi le refus, alors que l'éclat fait par Raoul devrait éveiller quelque soupçon, quelqu'inquiétude tout au moins dans son esprit.

Et St-Bris, n'est-ce pas un gredin des mieux réussis? Et cet épée tirée en plein château de Chenonceaux, sous les yeux de Marguerite qui ne dit mot! Et notez-le, cette démonstration est aussi hasardée qu'inutile, car le duel n'a lieu que longtemps après, et cet esclandre n'est tusé là que comme prétexte à un finale, splendide d'ailleurs.

Oui, il faudrait beaucoup rabattre des éloges bauslemi donnés au livret des *Huguenots* par les moutons de Panurge du feuilleton.

Le fait est que le génie flamboyant de Meyerbeer a tout fait, ou à peu près. Une suite scène vraiment grandiose se trouve dans ce poème, et le dit quatrième acte, on sait le parti miraculeux qu'en a tiré le compositeur. Et dire que ce duo n'existait pas à l'origine; qu'il fût, pour ainsi dire, imposé à Meyerbeer par l'admirable qui tition de Nourrit, et qu'à ce tableau qui finissait par la splendide phrase: *A minuit!* Emile Deshamps ajouta le duo actuel, qu'il improvisa sur une table de café attenant à l'Opéra, et dont il emprunta l'idée à *La Chronique de Charles IX* par Mérimée. Oui, Emile Deschamps; car Scribe, les deux membreux remaniements qu'il avait dû faire à l'ouvrage, ne voulut pas se charger de cette addition, mais l'autorisa. Pour rappeler l'une des modifications apportées par Scribe à son œuvre, disons que la scène de conspiration était primitivement conduite par Catherine de Médicis et non par St-Bris. Elle finissait par un chœur, qui suivait le duel de l'hôtel de Nesle, avec la dramatique entrée de Raoul, un tronçon d'épée à la main: *Aux armes, mes amis, on immole nos frères!*

Il faut le reconnaître, la gloire des *Huguenots* revient presqu'entière à Meyerbeer, et cette gloire rayonnera tant que l'art musical sera; tant que la marée montante du mauvais goût n'aura pas tout submergé.

J'ai déjà parlé et reparlé de la belle interprétation du duo du quatrième acte; j'ai dit l'effet produit par les deux interprètes, effet plus intense encore à la seconde représentation; j'ai applaudi à la manière dont M. Delrat a joué et chanté la scène de conjuration. Je ne reviendrai donc pas aujourd'hui sur ce sujet qui, d'ailleurs, se représentera à mon appréciation.

En attendant cette occasion, je ne puis me défendre d'engager M. Jourdan à bien se pénétrer de ce qu'est Marcel, de ses rudesses, de son puritanisme, de son fanatisme poussés jusqu'à la sauvagerie. Du reste rien ne peut aussi bien le personnage austère, rude; l'énergie et la chaleur, les éclats de l'illuminisme—car c'est un véritable illuminé—lui manquent parfois. Qu'il se méfie aussi de ce tremblement de voix auquel il se laisse trop aller, qui ôte de la virilité au chant et le rend flasque;

Il faut constater, toutefois, qu'il a eu de très heureux détails dans le duo du troisième acte.

Un ami me demandait l'autre jour pourquoi je faisais à l'égard de tel ou tel artiste; qu'on le jouvait de la sorte dénoncer ma pensée à leur égard, et à cette question je répondis: Le silence est une opinion surtout en matière de critique. Et cela est vrai. On nous en veut parfois de ce silence, et cependant c'est précisément le procédé l'éoibe à donc dont nous puissions nous servir à l'égard de personnalités qui ne sont pas précisément notre enthousiasme.

Chemin scabreux, en vérité, que celui du critique. Fréquemment celui dont il a le plus exalté le talent, jugera que l'éloge est sobre; celui dont il aurait le plus chaleureusement plaidé la cause, n'aura pas même la politesse du remerciment. Dans cette carrière il faut se préparer à ces mécomptes, s'y attendre, et poursuivre sa route sans s'arrêter aux mal apprêts qu'on y peut rencontrer.

—Nous voici fort avancés dans la campagne de l'Opéra, et jusqu'à cette date l'exploitation réussie certainement en une perte lourde pour le directeur. Si je comprends bien le fait, c'est afin d'obtenir du public un effort qui permette la charge moins pesante pour M. Défossez, qui comble quelque peu le déficit subi.

On me dit que l'intention du directeur actuel de l'Opéra est de se rendre à Mexico où l'appelleraient de brillantes propositions. Je forme le vœu qu'il en soit ainsi, et que le dilettantisme de nos voisins atténue le mal causé par l'indifférence de notre public.

—Une forte épreuve attend cette indifférence et la lutte va s'ouvrir presqu'immédiatement.

Je veux parler de la venue de Mlle Nillson engagée par M. Abbey, et dont les Concerts [une série de trois seulement] vont commencer au Théâtre St-Charles le 9 janvier.

Il y a des noms dont le rayonnement s'est étendu à tous les coins du monde où l'art a ses entrées. Le nom de Nillson est de ceux-là. Elle est du pays des légendes, des ballades, des rêveries; mais la suédoise s'est doublée de la parisienne.

A Paris elle s'est trouvée en contact avec un public unique, formé des éléments intelligents du monde entier. Public sévère en matière de grand art, au sein duquel la nature de la cantatrice d'élite s'est encore fécondée, et qui l'a couronnée comme l'une des reines du chant contemporain.

Pendant tout le temps qu'elle est restée fidèle à la scène elle s'est montrée digne de cette couronne, et le jour où elle a abdiqué pour se lancer dans le roman positiviste et du mariage, elle a causé un vide immense au théâtre. D'autres sont venues qui y ont brillé aussi; mais le souvenir de sa physionomie originale, de sa personnalité distinguée par un cachet à elle, ce souvenir là est resté.

Comme tant d'autres elle est revenue à cet art aux séductions irrésistibles, et nous sommes de ceux qui profiteront de ce retour. Quelques jours encore et notre public connaîtra l'artiste qui, aux yeux de bien des juges autorisés, est l'idéal de la chanteuse légère et qui à une exécution prestigieuse joint le rare talent de savoir composer un rôle, de le sentir profondément, de s'y absorber, de le vivre, et d'en pénétrer ceux qui l'entendent, ceux qui la voient.

Elle en a fourni la preuve dans Ophélie, l'une des créations les plus lumineuses, les plus citées du théâtre actuel. Le grand nom de Nillson est indissolublement lié au grand succès d'*Hamlet*.

—Une représentation, intéressante à tous les points de vue, se prépare à l'Opéra. A tous les points de vue, puisqu'elle se donnera au bénéfice de cette institution modèle qu'on nomme l'*Union Française*, et qu'elle se composera d'un opéra comique, d'un intermède et d'un opéra-bouffe, le tout pris sur le dessus du panier.

L'*Union Française* est née d'une pensée généreuse, et ceux qui la dirigent ont le tact de faire largement le bien, en ménageant toujours les susceptibilités de ceux auxquels elle vient en aide. La charité ainsi entendue double en valeur. Ce bénéfice aura lieu le 14 janvier, et en reparler sera pour moi un devoir doublé d'un plaisir.

—Mes remerciments à M. Emil Seifert—musicien d'excellente lignée—pour l'invitation que j'ai reçue de lui. Ma mauvaise fortune a voulu qu'il me fût impossible d'assister à sa soirée de mercredi dernier; je le regrette sincèrement, car des artistes en qui j'ai pleine foi m'assurent que le succès en a été vif et légitime. Je compte bien sur une revanche.

Dans des comptes-rendus partiels j'ai déjà dit aux lecteurs de l'ABEILLE ce qu'est Mme Marie Gelstinger, une charmante artiste viennoise maintenant en représentations au Théâtre St-Charles. Elle nous restera encore une semaine.

J'engage le public à ne point négliger l'occasion, unique, peut-être, de voir cette artiste qui, dans l'opérette, l'opéra-comique, la comédie et le drame, a su se gagner une réputation enviable, et, je pourrais presque écrire, a su se gagner des épetons, car Mme Gelstinger joue les travestis avec une crânerie peu commune.

Ce soir *Les Noces de Jeannette* et *La Mascotte*. Demain, en matinée, *La Favorite*, le soir, *Le Jour et la Nuit* et une loterie de bijoux. Des étrennes pour les grands; j'aurais préféré des joujoux pour les petits.

L. PLACIDE CANONGE.

UN BROCANTEUR SANS LE SAVOIR.

Chacun sait que l'Amérique est le pays d'où l'Europe tire ses meilleurs oncles, mais, comme le faisait remarquer Arnal dans un de ses bons rôles: l'Amérique du Sud seulement, parce que l'Amérique du Nord est trop humide et les y viennent mal. Voilà ce qu'ignorait Garancier, en s'embarquant pour aller recueillir, dans le nouveau monde (région septentrionale) la succession d'un oncle parti pour un troisième monde, le meilleur de tous, au dire de ceux qui n'y sont jamais allés.

Or, l'héritage de Garancier se composait uniquement d'un petit fonds de bibelots plus ou moins curieux qu'il rapporte, et dont il fit le noyau d'un établissement de curiosités.

Devenu ainsi brocanteur par hasard, Garancier a négligé de remplir les formalités voulues par les règlements, et le voici en police correctionnelle, où il raconte l'histoire de son héritage et le moyen qu'il a imaginé pour le réaliser en détail.

M. Le Président.—Vous ne vous êtes pas contenté d'écouler les objets vous venant d'un héritage, vous avez exercé le brocantage; ainsi, vous avez acheté un poignard?

Garancier (vivement ému)—Mon président, j'ignorais généralement qu'il fallât se des formalités; mais dehors en avant, j'y ferai attention; une preuve à la pluie de ces une je vous avance, que je suis un homme qu'on n'a pas un cheveu à lui reprocher, c'est que voilà des certificats, tenez. (Il tire des papiers de sa poche et lit.) Je certifie, soussigné...

M. le président.—Il s'agit d'une contravention; vos certificats sont inutiles.

Garancier.—Excusez si c'est un effet; personne ne pourrait me reprocher d'avoir commis un crime, ni rien de pas que soit; ainsi, pendant douze ans, j'ai géré avec distinction un bureau de parapines dans un théâtre....

M. la président.—Mais nous admettons parfaitement que vous êtes un honnête homme.

Garancier (de plus en plus ému)—Rien que d'entendre parler de tuer ou de blesser quelqu'un, voyez-vous, ça me fait un effet des plus.... honorables.

M. le président—Encore une fois, on ne vous reproche qu'une contravention.

Garancier—Quand je vois du sang, voyez-vous, ah!... (Lisant) "Je, soussigné certifie, que....."

M. le président.—Mais où voulez-vous en venir? Voyons, tout ce réduit à ceci: vous avez acheté un poignard?

Garancier.—Pour le revendre, monsieur, pour le revendre, je vous le jure; voyez vous devant le saint jour qui nous éclaire.....

M. le président.—Eh bien, oui, pour le revendre, c'est du brocantage et vous n'avez pas le droit de faire du brocantage.

Garancier (suivant sa pensée)—D'ailleurs, monsieur, je n'ai pas d'ennemis, moi. A qui voulez-vous que je donne des coups de poignard?

M. le président—On ne vous dit pas que vous avez acheté ce poignard pour commettre un crime.

Garancier (joignant les mains)—Oh! non, monsieur, non; qui n'a jamais eu le courage de tuer un lapin; nous élevons des lapins, c'est ma femme qui les tue; ne me condamnez pas, je suis innocent, je n'ai vexé à personne et personne ne m'en vexa. (Lisant un papier.) "Je certifie que le susdit Garancier est un homme très doux, ne cherchant jamais querelle à personne et incapable de commettre un assassinat....."

M. le président—Je désespère de vous faire comprendre ce dont il s'agit; il faut une autorisation pour exercer le brocantage; prenez une autorisation et achetez ce que vous voudrez.

Garancier—Des poignards! C'est le premier et le dernier, je vous en fais mon serment que dehors en avant je ne veux plus en entendre parler; c'est la première fois qu'on m'accuse, moi, Garancier; jamais, au grand jamais, on ne m'a soupçonné de mal.

Le tribunal le condamne à 20 francs d'amende.

Garancier (tremblant) — Vingt sous! vingt sous!

M. le président—20 francs; allez-vous-en.

Garancier (riant et pleurant à la fois.) —Hein.....quoi? 20 francs! v'là tout?

M le président—Oui, voilà tout; retirez-vous et prenez une autorisation.

Garancier sort hâtivement, riant et l'œil égaré, comme un homme ivre.

LE PERROQUET DE LA VEUVE TRONSON.

Il était beau, brillant, leste et voltige.
Aimable et franc comme on l'est au bel âge.

Dans ce portrait du perroquet de Nevers, on eût pu parfaitement reconnaître Jacquot, le perroquet de la veuve Tronson, lequel ne différait de Vert-Vert que par la couleur gris-cendré de son plumage et l'exquise convenance de son langage; les bons mots, les traits malicieux sur son bec; aussi était-il l'oiseau gâté du logis.

La tout s'offrait à ses friands désirs.
Parents, amis, tout était oublié pour lui
Et deux matons, autrefois en faveur,
Dépérissait d'envie et de langueur.

Une catastrophe survint [illegible] Tronson [illegible] déménagement [illegible] mais un préparateur [illegible] rendre l'apparence de la vie. Que la paille lui soit légère, il emporte les regrets de quiconque l'a connu; une larme à sa mémoire et qu'il en soit question pour la dernière fois, puisque la justice correctionnelle est saisie du fait de destruction d'un animal domestique et de blessure volontaire reproché à un jeune homme que la veuve Tronson qualifie de bourreau de son perroquet.

Messieurs, dit-elle, c'était le jour de mon déménagement: tous mes meubles et effets, et même mes chapeaux étaient transportés dans mon nouveau domicile, faubourg Saint Denis; je m'en allais la dernière avec mon malheureux perroquet dans sa cage, ne voulant pas le confier aux déménageurs qui sont des gens sans égards pour les animaux. Combien il y a-t-il ou de serins ou autres oiseaux qui ont péri par l'incurie de ces hommes, en général Auvergnats ou Savoyards!

M. les présidents.—Voyons, madame, arrivons au fait.

La veuve Tronson.—Oui, monsieur, c'est vrai mais quand je pense à ça, l'indignation.....voyez-vous enfin, m'y voilà: Comme je passais près de la porte Saint-Denis avec ma cage, je me trouve tout à coup entre deux omnibus; je veux me ranger pour ne pas être écrasée, je me cogne contre une horreur d'homme...

Le prévenu.—Eh bien! dites donc....

La veuve Tronson.—Il voyait bien que je ne l'avais pas fait exprès, puisque d'était dans la précipitation.....pour n'être pas écrasée avec mon pauvre perroquet [illegible] qu'il n'y a rien gagné, le pauvre animal; alors ce monsieur (avec mépris), cet homme se retourne et m'appelle vieille bête; je lui réponds qu'il est un grossier; la-dessus, messieurs, il allonge un formidable coup de pied dans la cage, qu'il envoie sauter à cent pas, avec le malheureuse bête qui a été tuée par la violence du coup, et moi j'en ai eu le poignet foulé.

M. le président—Vous vous portez partie civile; quelle somme de dommages-intérêts demandez vous?

La veuve Tronson.—Je demande 100 francs pour mon perroquet, que cela ne paiera pas; mais enfin, c'est le prix qu'il m'a coûté au Hâvre. Je ne compte pas la nourriture, vu que j'en ai eu l'agrément, ni les 20 francs que j'ai payés pour le faire empailler. J'ai en outre, 45 francs de pharmacien et de médecin, pour mon poignet: je demande 150 francs.

Le prévenu—Figurez-vous, messieurs, que tout le monde aurait agi comme je l'ai fait; madame s'en vient se jeter sur moi et avec un fil de fer de sa cage elle m'arrache toute la doublure de soie de ma jaquette neuve de 60 francs. Je me retourne, je l'appelle: "Eh! madame!..." et je lui fais voir ça: "Regardez donc ce que vous m'avez fait," lui dis-je. Au lieu de s'excuser, elle me répond: "Butor, c'est vous qui avez manqué de me jeter mon perroquet par terre, en me bousculant."

Voyant que c'était comme ça qu'elle me faisait des excuses, j'avoue que je l'ai traitée de vieille bête. A ce mot, elle se met à m'invectiver comme une furie; ma foi, la colère m'a emporté, j'ai fichu un coup de pied dans la cage et j'ai envoyé l'oiseau au diable; si madame a eu le poignet un peu tortillé, ce n'est pas de ma faute.

Les témoins entendus donnant complètement raison au prévenu, le tribunal l'a renvoyé des fins de la plainte, à la grande stupéfaction de la veuve Tronson et aussi à la grande satisfaction de l'auditoire.

LA ROGNURE D'ONGLES.

La locution "justice paternelle" ne peut jamais avoir qu'un sens restreint; un père pardonne, la justice, elle, est tenue d'appliquer la loi; elle le fait avec plus ou moins d'indulgence et c'est ainsi qu'elle est plus ou moins paternelle.

Pour Jarreton, on comprend qu'elle l'ait d'abord été plus et qu'elle soit amenée à l'être de moins en moins envers cet abonné de la police correctionnelle, qui n'est certes pas un grand malfaiteur, mais qui finit par devenir agaçant; on ne voit que lui sur le banc des prévenus et c'est à peu près le seul sujet joyeux qu'il ne soit pas ivre; il a du reste, pour cela, une excellente raison qu'un dépôt ou ne lui a bas offert "un verre;" un, vat une façon de parler, bien qu'il prétende ne jamais dépasser cette modeste ration, et aujourd'hui, pour expliquer l'état d'ivresse dans lequel il était lorsqu'on l'a arrêté, il dit: "Je ne sais pas ce qu'on m'a mis dans mon verre."

M. le président.—Du vin probablement.

Le prévenu—Mon président, il paraît que de la rognure d'ongles, ça vous abat un homme comme la quille à Mayeux; je tiens ça d'un herboriste de première classe.

M. le président—Et vous pensez que vos amis se sont rogné les ongles dans votre verre?

Le prévenu—Je ne crois pas qu'ils se rognent jamais les ongles, mais c'est un autre qui m'aura fait une farce.

M. le président—Vous avez été arrêté en état d'ivresse manifeste.

Le prévenu.—Ah! m'en parlez pas; le vin! l'horrible vin!

M. le président.—Pourquoi en buvez-vous?

Le prévenu.—Parce que je l'aime. [Rires.]

M. le président.—Vous avez déjà été condamné dix-sept fois.

Le prévenu.—Le vin! l'horrible vin!

M. le président.—Oh! pas seulement pour ivresse.

Le prévenu.—Trois fois pour sergents de ville.

M. le président.—Pour outrage à des agents.

Le prévenu.—Pour le simple mot de mulles; jamais autre chose, MM. les agents ne m'ont entendu.

M. le président.—Vous avez été condamné aussi pour vagabondage.

Le prévenu.—Mon président, ça c'est pas un crime; c'est simplement un citoyen qui se trouve être sans ouvrage et qu'on a envoyé de son gard; c'est malheureux, mais ça n'empêche pas les sentiments; je suis un homme rangé, on ne peut pas se reprocher d'avoir pris un liard sur la tête de personne.

M. le président—Pardon, vous avez été condamné pour filouterie.

Le prévenu.—Oh! jamais. Un filou et moi, ça fait deux.

M. le président.—Vous n'êtes pas allé dîner chez un marchand de vin, sans argent pour payer?

Le prévenu.—Ah! si.

M. le président—Eh bien, c'est une filouterie.

Le prévenu.—C'est pas de la filouterie, c'est de la faim.

M. le président.—Vous avez outragé l'agent qui vous a arrêté.

Le prévenu—Simplement mulles [illegible]

L'agent est entendu: Le prévenu, dit-il, se battait.....

M. le président.—Avez-vous [illegible]

Le prévenu.—Avec personne; je me donnais une pincée [illegible]

M. le président.—Il était seul dans la rue à une heure du matin; il s'arrachait les cheveux, trépignait sur les pavés [illegible] Et que je me criblais de [illegible] les aurait entendues de Boulogne.....Voyant cet homme complètement ivre, je l'ai conduit au poste: il m'a traité de mulle.

Le prévenu.—Vous voyez!.....j'y fais pas dire.

M. le président.—Ah ça! vous étiez donc fou?

Le prévenu.—Je décolerais pas de rage contre moi, d'avoir encore pris un verre qui y avait de la rognure d'ongles; c'est donc de la que je me tapais dessus, en disant: Tient crapule, pochard, pignouf, mulle!.....M. l'agent peut le dire.

M. le président.—Jusqu'ici, on s'est montré très indulgent pour vous; les renseignements vous présentent comme un brave homme, qu'un verre de vin met en état d'ivresse.

Le prévenu.—Si n'y avait pas de rognures d'ongles.....

M. le président.—Vous n'avez jusqu'ici été condamné qu'à de faibles amendes et à quelques jours de prison; le tribunal sera forcé de se montrer sévère.

Le prévenu.—Eh bien, mon président, il aura raison.

Le tribunale condamne Jarreton à vingt jours de prison.

Jarreton.—C'est bien fait pour toi, espèce de pochard, de gonape, de pignouf! On l'amènera.

75 SOUS un immense lot souliers en cours, assortis, à 75 sous, à l'ETOILE ROUGE, coin Canal et Passage de la Bourse.

Dans une salle d'armes du quartier latin:

—Quelle dèche, mon ami!

—Et moi donc!..... Tu as tout lavé chez toi?

—Tout, excepté mes épées.

—Mets-les au clou; ce sera toujours une façon d'engager le fer.

On cause peinture et peintre devant la comtesse de Santa Grue.

Tout d'un dos assistants, le jeune André commence à sortir de pair. Il travaille, maintenant, sur une grande échelle.

—Sur une grande échelle? reprend la comtesse.... Il peint donc au plafond?

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE
ENTRE LE HAVRE ET LA NOUVELLE-ORLEANS.
FLOTTE DE LA COMPAGNIE:
Depuy-de-Lôme.....3,578 Tx. Rosen.....3,578 Tx
Paris.....3,578 Tx. Bordeaux.....3,578 Tx
Hâvre.....3,578 Tx. Marseille.....3,578 Tx
Nantes.....3,578 Tx.
ROUEN, entre le 15 et le 20 décembre.
CAVALIER, partira pour le Hâvre vers le 15 décembre, et sera suivi par le
Billets de passage (entrepont) de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, $40,
Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $68.
Ordres pour billets de passage (entrepont) du Hâvre à la Nouvelle-Orléans, $30, payable d'avance.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
A cette prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., et les batteries pour les repas.
Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux passagers la plus grande sûreté avec tout le confort possible.
Pour achats de billets, etc., s'adresser à
13 av. FORSTALL, CLAYTON & CO 17 rue Commune.

FRANTZ & OPITZ,
Coin des rues Royale et Bienville,
Horlogers, Joaliers et Marchands de Montres
WALTHAM ET SUISSES.
Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants de Bijouterie fine, d'Argenterie en argent massif et plaqué, de Bijoux pour les dames, etc., etc.
Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.
Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants montés selon les derniers genres.
N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés, si d'articles de qualité inférieure.
Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.
1er sept.—6m

PHARMACIE DUCONGE.
39.....RUE DE CHARTRES.....39
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR.
LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de:
MÉDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'y généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de bien remplir avec soins et célérité.
Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.
Seule pour la vente de Wilson's Dysentery Remedy.
1er sept 82—1an

MÉDECINS.
Le Dr FOURQUETTE,
Médecin Chirurgien et Accoucheur de la Faculté de Médecine de Paris.
Résidence et cabinet, 353 rue Royale
Entre St. Philippe et Conti.
Consulte tous les jours de 8 heures à 1 heure du matin et 2 heures et 4 heures après-midi.
24déc—1m—D Mar Jeu

Dr A. W. de Roaldès.
Résidence: 415 rue Decatur.
Près des Champs-Elysées.
Office: Coin Hayeux et Commune, au-dessus de la "Bâtisse du Coin." Ascenseur: rue Commune
Consultation: de 1 à 3 P. M.
2 oct—1m—J D M

Le Dr J. CARRIÈRE,
X-Interne des Hôpitaux de Paris,
Lauréat de l'Académie de Médecine,
No 9, rue Portalis,
Près le Boulevard Malesherbes,
PARIS, (France).
7e juill—6m Ma J D

Mme VALLON
SAGE-FEMME,
Diplomée de la Faculté de Paris.
Résidence: No. 179 rue des Remparts,
Entre Ste-Anne et Dumaine.

P. S.—On pourra la consulter à toute heure.
7 oct—Sam 10m Jeudis

Aux Malades.
G